

Réf: Dossier 370427

Avis de constitution

SOCIETE « LES DELICES NOMADES SARL »

Siège ABIDJAN COCODY ABATTA, Lot 612, Ilot 60

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 11/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES DELICES NOMADES SARL »

Objet : LA RESTAURATION RAPIDE, LA LIVRAISON, LA LOCATION DE TOUS BIENS, LE SERVICE TRAITEUR, PRESTATIONS DE SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ABATTA, Lot 612, Ilot 60

Dirigeant(s) M KOUAME KOUADIO LUCIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09578 du 24/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79377/GTCA/RC/2024 du 24/12/2024

